

Jeunesse

Des vacances d'été actives p. 4

Rendez-vous

Le carrefour des associations se prépare p. 5

Aménagement

Travaux récents et à venir p. 6

N°65

Tinqueux

www.ville-tinqueux.fr

MAG



L'art et la culture
s'installent au
Carré Blanc



www.cgr-robinetterie.fr

Pour la 6^{ème} année, CGR est partenaire
des Flâneries Musicales de Reims



25^{es}

CGR
38 avenue Paul Vaillant Couturier - 51430 Tinquieux
Distributeur spécialiste en robinetterie, accessoires et électricité pour les professionnels

Credit photo: CGP / Ducassin

Servic'Adom

a la solution pour
vos services à domicile

La Garde à domicile partagée,
LE concept Servic'Adom.

Pendant les vacances, en périscolaire
ou autre, le partage de votre garde
à domicile est nouveau, économique
et ludique pour votre enfant.

La qualité à domicile
pour les personnes âgées,
handicapées, pour les familles :
notre qualité est assurée par
des employés expérimentés
et un suivi sérieux, de proximité.



50 %
de crédit
d'impôt

Servic'Adom est agréé qualité
par le Conseil Général et la Préfecture
de la Marne, et conventionnés
avec la CAF, CARSAT...

Tél. : 06 27 81 39 17 • Mail : contact@servicadom.fr
ou sur <http://www.servicadom.fr> • 4 rue Nicolas Appert 51430 TINQUEUX

04/05 ACTUALITÉS**04** Deux nouvelles dénominations de voiries

Marché aux fleurs

Des vacances d'été actives

Guide pratique au service des retraités et de leur entourage

05 Le carrefour des associations se prépare

Repas des Aînés

Réunion sur la sécurité des biens et des personnes

Brèves

06 TRAVAUX / SCOLAIRE

Aménagement

Escapades pédagogiques

07 CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil d'avril 2014

État civil

08 CULTURE

Cabaret improbable

Les Estivales aquatintiennes

Turlututu

09 ÉDUCATION

Nouveaux rythmes scolaires

10/13 DOSSIER

L'art et la culture s'installent au Carré Blanc

15/18 ASSOCIATIONS**15** Le cochonnet aquatintien

Le Tennis Racing Club de la Muire AMTC

16 AS Gueux Tinquieux tennis de table

L'ATCC en bref

Randonnée de l'ASA

Centre de Créations pour l'Enfance

17 Amicale Régionale Franco-

Polonaise

Kevrenn Ker Ar Roué

Salon de la maquette

Golden Age 51

E.M.C.

11^e festival de l'humour**18** GLPE

Ludomania

18 TRIBUNE

Magazine municipal officiel de la Ville de Tinquieux.
 Directeur de la Publication: Jean-Pierre Fortuné.
 Rédactrice en chef et rédaction: Béatrice Beauvois-Faillon. Conception, réalisation, impression: Hermès Communication. Rédaction: Ville de Tinquieux, Hermès Communication.
 Photographies: Jean-Pierre Foch, Nina Medved-Mjedved, Mairie de Tinquieux, DR. Dépôt légal: 2^e trimestre 2014.

Édito



Le Carré Blanc, votre nouvel équipement culturel, a ouvert ses portes le samedi 21 juin dernier. Après l'avoir vu sortir de terre et suivi sa construction dans ce magazine, vous étiez curieux de le découvrir et vous êtes venus nombreux.

Je ne doute pas que cette journée basée sous le signe du spectacle vivant et riche en animations vous ait plu. Elle s'est terminée de manière festive avec la Fête de la Musique, rendez-vous auquel vous avez été fidèles une fois encore.

L'aventure continue au Carré Blanc en septembre avec la deuxième rentrée des classes, la Nuit Blanche et le lancement de la première saison artistique.

Jean-Pierre Fortuné,
Maire, Conseiller général



VOIES PUBLIQUES Deux nouvelles dénominations de voirie

La construction, rue Croix Cordier, du nouvel équipement culturel, Le Carré Blanc, a induit la création d'un espace piétonnier. Du fait de sa proximité de l'avenue Bonaparte, le conseil municipal a choisi de lui attribuer le nom d'esplanade Bonaparte.

Une nouvelle voie a été créée dans le cadre de la construction de 18 pavillons par l'Effort Rémois à proximité de la rue Croix Cordier. Elle a été baptisée allée Roger Noisiez en l'honneur de Monsieur Noisiez qui a exercé des fonctions d'élu à la ville de Tinquex pendant 37 ans, dont 25 ans en qualité d'adjoint au Maire.



Marché aux fleurs



La Ville a organisé le jeudi 8 mai dernier son 6^e marché aux fleurs et au jardin. Cette manifestation, sous la houlette de Pascal Jacquemin, adjoint en charge du fleurissement, a connu malgré un temps pluvieux un grand succès. Ce rendez-vous traditionnel et incontournable pour les Aquatintiens leur permet chaque année de choisir ce qui fleurira leurs jardins et balcons parmi une large sélection de plantes et bénéficier des conseils prodigués par les professionnels présents avant de se lancer dans l'élaboration de nouvelles harmonies. ■

Jeunesse Des vacances d'été actives

Du 7 juillet au 22 août les jeunes de Tinquex pourront avec le Vac'Sports Loisirs et la MDAados s'adonner à de nombreuses activités.

> de 3 à 13 ans: Vac'Sports Loisirs

Des activités sportives, manuelles, mais aussi des ateliers cuisine et des sorties seront proposées chaque semaine selon des thématiques comme « voyage autour du monde », « Le Vac'Sports fait la fête » ou « Papi a connu les dinos et moi les vaisseaux ».

> de 12 à 17 ans: MDAados

- Activités à la semaine: sports, sorties, ateliers, soirées...
- Mini-camps: deux séjours sont proposés cette année. Du 14 au 18 juillet un séjour multi-sports et nature à Hirson et du 18 au 24 août un séjour détente et sensation à Clérey. ■

Information et réservation: service jeunesse - affaires scolaires, 03 26 08 23 45



Guide pratique au service des retraités et de leur entourage

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dans le cadre du développement de la politique sociale de proximité de la Ville de Tinquex, a édité le *Guide pratique au service des retraités et de leur entourage*. Véritable annuaire, il regroupe des informations utiles en matière de santé, de logement, d'aide au maintien à domicile, de soutien et de loisir. Disponible sur demande au CCAS - 03 26 08 40 38. ■

Le carrefour des associations se prépare



Le prochain carrefour des associations se tiendra le samedi 6 septembre 2014 à la salle des fêtes. À cette occasion les associations aquatintiennes se mobilisent pour présenter leurs actions. Il sera possible de profiter de cette journée pour s'inscrire aux activités proposées. ■

REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 4 mai dernier a eu lieu le repas offert aux Aînés par la Ville à la salle des fêtes. Le déjeuner comme le spectacle de la compagnie Paradis system ont été très appréciés des participants.



Réunion sur la sécurité des biens et des personnes



Le samedi 14 juin dernier a eu lieu une réunion d'information sur le thème de la sécurité des biens et des personnes. Cet échange, à l'initiative de Jean-Pierre Béguin, conseiller délégué à la sécurité routière et à la défense, a été animé par Jean-Claude Billet ancien inspecteur de la Police Nationale. Même si nous avons la chance que Tinqueux soit une ville paisible, il est important de rester vigilant pour que notre commune demeure un lieu où l'on se sent en sécurité. ■

BRÈVES

Prévention noyade

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade notamment des jeunes enfants. Le dispositif peut être constitué de barrières de protection, de couvertures, d'abris et/ou d'alarmes.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la DST au 03 26 08 40 37

Entretien et élagage

En vertu des articles 671-672-673 du Code Civil, les arbres et arbustes implantés à 50 cm de la limite séparative ne peuvent dépasser 2 m de hauteur.

• Branches :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin.

Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut exiger la coupe, même si elle risque de provoquer la mort de l'arbre. Dans le cadre d'une location, la coupe et l'entretien sont à la charge du locataire.

• Racines et ronces :

Le voisin peut procéder lui-même à la coupe mais n'est pas autorisé à appliquer des produits chimiques.

L'absence d'entretien et d'élagage peut exposer le propriétaire à un recours judiciaires des riverains subissant le préjudice.

Tonte

Les tondeuses à gazon et tout autre outil à forte intensité sonore peuvent être utilisés uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Plan canicule

Afin de prévenir tout risque lié à la canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux personnes âgées, isolées ou handicapées de s'inscrire sur un registre tenu en Mairie. Cette démarche volontaire est fortement recommandée puisqu'elle facilite l'intervention des services sociaux et sanitaires lors du déclenchement par le Préfet du Plan Départemental d'Alerte et d'Urgence. Inscription au CCAS, avenue du 29 août 1944, tous les jours de 8h30 à 12h et les lundi et mardi également de 14h à 18h.

Renseignements: 03 26 08 40 38

Travaux récents et à venir

La municipalité entretient régulièrement la voirie et les équipements. Afin de garantir aux Aquatintiens un cadre de vie agréable et donner une belle image de la commune. Des travaux viennent ainsi d'être réalisés ou s'apprêtent à être faits.

Rue Henri Barbusse

Les branchements en plomb de la rue Henri Barbusse ont été remplacés dernièrement. La réfection d'une partie du réseau d'eaux pluviales a également été faite. Le SIEM, France Télécom et Reims Métropole vont procéder à l'enfouissement des réseaux électriques. Pour terminer ce chantier et embellir la rue, les trottoirs et la chaussée seront refaits.

Place Robert Lynen

Le giratoire de la place Robert Lynen a fait peau neuve en juin après la réfection des enrobés sur chaussée et des trottoirs situés en périphérie du rond-point. Enfin, les bornes existantes ont été repeintes.

Gymnase Croix Cordier

Lors de la réhabilitation du gymnase Croix Cordier la couverture ne nécessitait pas encore de réfection. Depuis, des fuites ont été constatées. Un appel d'offres est en cours pour procéder à la réfection de la couverture du hall d'entrée. Les travaux devraient être réalisés cet été.

Chaudière du groupe scolaire Jean Moulin

La dernière chaudière au fioul encore présente dans les écoles de Tinquex se situe au groupe scolaire Jean Moulin. Elle sera remplacée cet été par la chaudière à gaz de l'ancienne école primaire Beauséjour.



Boulodrome

Un marché est en cours pour la construction d'un boulodrome couvert et d'une annexe au stade de la Muire. Il comprendra 5 pistes réparties sur 200 m². L'annexe quant à elle intégrera dans 60 m² un espace détente, une buvette, un bureau, une salle de stockage et un wc accessible aux personnes handicapées. Les travaux devraient commencer en septembre pour se terminer fin janvier 2015. ■

ESCAPADES PÉDAGOGIQUES



Les enfants des écoles de Tinquex partent régulièrement en excursion à la journée et en séjour découverte. Ces sorties en lien avec le programme scolaire ont vocation à approfondir de manière ludique le travail fait en classe. Ce sont également des expériences de vie en collectivité, en dehors du cercle familial, permettant de gagner en autonomie.

Quelques destinations 2014: Lamoura, le domaine de Commétreuil, Les Eyzies de Tayac, La Caverne du Dragon (musée du Chemin des Dames), Sea Life, le Zig Zag Parc, le zoo d'Amnéville, le château de Vaux le Vicomte, l'Assemblée Nationale, les Invalides et le Palais de la Découverte lors d'une journée à Paris... ■



SÉANCE DU 28 AVRIL 2014

Le conseil municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ, Maire, et a voté les délibérations suivantes :

FINANCES

● Subvention au Comité des Œuvres Sociales de la ville de Tinquieux dans le cadre des chèques vacances

Le conseil municipal décide de verser une subvention au Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Tinquieux pour le millésime 2013-2014.

● Vote des taux d'impôts pour 2014

Le conseil municipal décide de voter les taux d'imposition 2014.

● Décision modificative au budget 2014;

Le conseil municipal décide, suite à l'adoption des taux d'imposition 2014, de voter la décision modificative au Budget Primitif 2014.

RESSOURCES HUMAINES

● Tableau du personnel

Le conseil municipal approuve le tableau du personnel au 1^{er} mai 2014.

● Tableau des contrats aidés

Le conseil municipal décide d'arrêter le tableau des emplois aidés à 10 postes au 1^{er} juin 2014.

● Gratification des stagiaires

Le conseil municipal décide d'autoriser une gratification aux stagiaires accueillis pour une période supérieure à 2 mois.

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME

● Procédures d'autorisations d'urbanisme

Le conseil municipal décide de soumettre l'installation des clôtures et des démolitions à une procédure de déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.

SERVICES TECHNIQUES

● Approbation de l'avenant n°4 au marché de travaux passé avec les entreprises GAYET - SPIE - GUERINEAU

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec les entreprises GAYET, SPIE et GUERINEAU l'avenant n°4.

● Approbation de l'avenant n°5 au marché de travaux passé avec l'entreprise LEMPEREUR

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'entreprise LEMPEREUR l'avenant n°5

● Approbation de l'avenant n°6 au marché de travaux passé avec l'entreprise LEMPEREUR

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'entreprise LEMPEREUR l'avenant n°6

AFFAIRES GÉNÉRALES

● Détermination du nombre de membres au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal décide de fixer le nombre des membres du CCAS (outre le Président) à 8 membres.

● Élection des représentants du conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal a élu les personnes suivantes pour siéger au conseil d'administration :

M^{me} Anne DANGIN - M. Gérard LOUVET - M^{me} Michèle BORDES - M^{me} Marie-Agnès ALIX TRIGRANE - M^{me} Marie-Thérèse DRACHE - M. Marcel VALLERAND - M^{me} Claudine LITIÈRE - M. Éric DEVEYER

● Élection des délégués au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM)

Le nombre de représentants du conseil municipal du Centre Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM) est fixé à 3.

Le conseil municipal a élu les personnes suivantes pour siéger au SIEM :

M. Jean-Pierre FORTUNÉ - M. Maurice BENOIST - M. Jean-Claude HURTEAUX

● Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Le nombre de représentants de la commission d'appel d'offres est fixé à 5.

Le conseil municipal a élu les personnes suivantes pour siéger à cette commission :

M. LEFEVRE Christian - M. BENOIST Maurice - M. BÉGUIN Jean-Pierre - M^{me} FÉRON Nadine - M. BORCK Gilles

● Constitution des commissions municipales

Le conseil municipal approuve le tableau de commissions ainsi que les membres du conseil qui y siégeront.

● Constitution de la commission communale des impôts directs

Le conseil municipal décide de désigner Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ - Maire, comme Président de la commission communale des impôts directs et de proposer, en nombre double, les noms des 8 commissaires de la commune.

● Détermination du nombre de membres au Comité Technique Paritaire

Le conseil municipal fixe à 5 le nombre de représentants titulaires et suppléants du personnel au comité technique.

● Désignation des membres du conseil municipal au Comité Technique Paritaire

Le conseil municipal décide de désigner cinq représentants au sein de ce comité.

● Délégations dans les associations et les établissements scolaires

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, a décidé de désigner les représentants dans les diverses associations et établissements scolaires de la commune.

● Délégation du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal décide de déléguer à Monsieur le Maire plusieurs attributions.

● Indemnités de fonctions des élus

Le conseil municipal fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints, des conseillers municipaux délégués et des conseillers municipaux.

● Chèques vacances: convention avec le Comité des Œuvres Sociales de Tinquieux

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à la gestion et au financement des chèques-vacances attribués au personnel des services municipaux de la Ville de Tinquieux.

COMMUNICATIONS

● Marchés Publics

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics, des marchés qu'il a notifiés.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Francis COQUERET et Claudine LECLÈRE.

Décès

Francine PIERRETTO veuve SIX, 83 ans; Jean RIMBERT, 92 ans; Reine LEROUX veuve DÉFAUT, 92 ans; Mauricette BÉQUET veuve PLANÇON, 89 ans; Jeannine PEUDON veuve RENAUDIN, 88 ans; Renée MARLOT épouse PEDURANT, 87 ans; Bernard LASNE, 81 ans; Marie-Thérèse NICOLAS épouse WERTS, 82 ans; Gabrielle BOURGUIGNON veuve ANDRY, 86 ans; Louise EMOND veuve KEMPF, 83 ans; Jacqueline PETIT épouse DUROSIER, 84 ans; Georges JUNG, 83 ans.

Retour en images sur le Cabaret improbable

La 5^e édition du Cabaret improbable a émerveillé petits et grands les 6, 7 et 8 juin derniers. La programmation inclassable regroupait un one-woman show, du théâtre, de la chanson, des acrobaties et plus encore sous un chapiteau dressé pour l'occasion dans le parc Croix Cordier.



Les Estivales aquatintiennes

L'été à Tineux s'annonce animé grâce à de nombreux concerts, au bal pour les enfants et au théâtre d'improvisation.

Retrouvez toute la programmation sur www.ville-tineux.fr



TURLUTUTU
Le spectacle de marionnettes « Turlututu » a été joué devant les enfants de la crèche le 12 juin dernier.

Nouveaux rythmes scolaires : une mise en place réfléchie

Permettre aux jeunes de s'épanouir, leur donner les moyens de réussir leur scolarité et de prendre plaisir à apprendre sont des objectifs que le Conseil Municipal élu en mars dernier s'est fixé, tout comme le Conseil précédent. Aussi, conformément à la législation et suite à une longue réflexion, la Mairie de Tinqueux va procéder à la réforme des rythmes scolaires visant à garantir un meilleur apprentissage à la rentrée de septembre 2014.



Le choix a été fait de repousser au maximum l'installation des nouveaux rythmes scolaires afin d'étudier toutes les alternatives possibles et mettre en place la solution la plus adaptée pour respecter l'équilibre des enfants et faciliter l'organisation des familles. Ce travail a été mené par un comité de pilotage constitué d'un élu, des services de la mairie, des directeurs d'écoles et des représentants des parents d'élèves. Il a ainsi été choisi d'assurer une régularité des horaires aboutissant à l'aménagement des nouveaux rythmes (voir tableau).

Le Service Municipal d'Accueil (SMA) sera complété dès septembre d'un temps d'activités périscolaires (TAP). Ce temps donnera aux enfants l'accès à des activités sportives, artistiques et culturelles encadrées par du personnel qualifié composé d'enseignants, d'animateurs BAFA, BAFD et de CAP petite enfance. Chaque établissement proposera son programme en début d'année scolaire.

un tarif modéré

Une participation aux frais générés par la mise en place du TAP sera demandée aux parents. Le tarif,

dégressif en fonction du nombre d'enfants, reste modéré pour garantir l'accès à tous. En effet, il s'élève à 10 € au premier enfant, 8 € au deuxième et 2 € de moins par enfant supplémentaire, par période de six semaines. Les tarifs du SMA quant à eux connaîtront leur première hausse depuis la création du service et passeront de 0,80 € à 1 € par jour et par enfant inscrit de façon régulière et de 1 à 2 € pour les enfants n'utilisant que ponctuellement cet accueil. ■

Le service des affaires scolaires répond aux questions des parents en mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 h 45 - 8 h 30	Service Municipal d'Accueil	Service Municipal d'Accueil	Service Municipal d'Accueil	Service Municipal d'Accueil	Service Municipal d'Accueil
8 h 30 - 11 h 30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
11 h 30 - 13 h 30	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Service Municipal d'Accueil (jusque 12 h 30)	Pause déjeuner	Pause déjeuner
13 h 30 - 15 h 45	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
15 h 45 - 16 h 30	Temps d'activités périscolaires	Temps d'activités périscolaires		Temps d'activités périscolaires	Temps d'activités périscolaires
16 h 30 - 17 h 45 (élémentaires) 16 h 30 - 18 h (maternelles)	Service Municipal d'Accueil	Service Municipal d'Accueil		Service Municipal d'Accueil	Service Municipal d'Accueil

Après avoir germé dans l'esprit des élus et de l'architecte, Le Carré Blanc est devenu une réalité tangible que les habitants ont pu approcher dans une ambiance festive lors de son inauguration le 21 juin. Abritant la nouvelle médiathèque et prêt à accueillir fin septembre les premiers spectacles et expositions de la saison 2014-2015, il va devenir l'épicentre de la dynamique culturelle.



L'art et la culture s'installent au Carré Blanc

La culture est un si vaste champ qu'on ne peut l'apporter toute entière sur un plateau. Il faut faire des choix. Ces choix, la commune de Tineux les a faits depuis longtemps en aiguillant la curiosité des enfants pour les arts contemporains par de nombreuses stimulations qui commencent à la naissance et se poursuivent à l'école. Il y a une demi-douzaine d'années, elle a imaginé qu'à côté des distractions rémoises pouvait co-exister une programmation propre à Tineux, dirigée vers un public familial et composée de spectacles musicaux répondant à des critères de qualité et de diversité. Au fil du temps, l'offre s'est structurée, étoffée. À travers des grands rendez-vous annuels comme les Estivales ou le festival Happy birthday Django, elle a permis de fidéliser un public et de l'habituer à un certain niveau d'exigence.

Les enfants au cœur du projet

Le grand vaisseau implanté dans le quartier Beau-séjour, près des écoles, de la maison de l'enfance et

de la maison des associations, est l'incarnation de cette politique qui a imprégné la ville et l'a préparée à de nouvelles aventures culturelles.

Depuis 2009, Le Carré Blanc est passé par tous les états : il a d'abord été, dans les têtes, un concept audacieux et, sur le papier, un projet architectural avant-gardiste, puis dans la réalité quotidienne d'un gros chantier de construction, avant de se transformer en septembre 2013 en une belle école adaptée aux pédagogies modernes et de devenir à la rentrée prochaine un outil d'animation, de création et de diffusion au service des habitants et du territoire. Son inauguration le samedi 21 juin, couplée avec la Fête de la Musique, a pris une tournure un peu officielle et surtout très festive. Ce n'est pas un lieu neuf et désert que la population était invitée à découvrir mais une esplanade, un hall, une scène, des loges et des studios joyeusement ha-

bités par 25 artistes présentant dans leurs différentes disciplines des mini-spectacles vivants. Et pour bien souligner que les enfants seront au cœur du projet, des vidéos et des photos sur les ateliers

artistiques de l'année, un atelier d'origami à base de carrés blancs de papier étaient notamment proposés. La journée a été un spectaculaire foisonnement d'images, de couleurs, de gestes, de mots, de rythmes, de personnages animés, le tout enveloppé de convivialité.

Plus de visibilité

Ce premier acte de la vie du Carré Blanc préfigure la programmation qui va s'y développer à partir de septembre, avec ses croisements de formes artistiques, sa cible privilégiée que reste le jeune public et sa marque de fabrique personnelle. Le maire Jean-Pierre Fortuné n'a pas eu besoin de chercher ailleurs

Ça m'amuse de savoir que l'origine du mot blanc reste obscure

*Olivier Bourdelier
extrait d'un poème publié
dans la Revue VA !*



des compétences qu'il avait sur place. Il a confié à trois professionnels de la commune la mission de construire un projet culturel cohérent en visant trois objectifs : toucher un public large, ne pas transiger sur la qualité, se différencier tout en activant les liens avec le territoire. Nommée directrice artistique du Carré Blanc en plus de ses fonctions associatives de directrice du Centre Culturel - Centre de Créations pour l'Enfance, Mateja Bizjak-Petit élabore ce projet depuis deux ans avec Julien Drège, responsable du service culturel de la ville, et Arnaud Segard, responsable de la bibliothèque municipale. Comment capitaliser sur l'expérience acquise dans ces trois entités ? Comment connecter l'art contemporain, la musique et le livre ? Quelle orientation donner à la programmation ? Dans quels domaines la commune peut-elle faire référence ? « *Nous ne sommes pas partis de zéro, précise Mateja. Nous*

nous appuyons sur ce qui existait déjà à Tinqueux et sur les réseaux régionaux en profitant d'avoir une vraie salle de spectacle de 300 places et un nouvel espace d'exposition pour donner plus de visibilité aux projets et mieux les valoriser. »

Musique, marionnettes, seul en scène

Décomposée en spectacles jeune public et spectacles tous publics, l'offre se déclinera sur trois grands thèmes : la musique, sous l'angle de la nouvelle scène française et de la world music (tango argentin, musique celtique, musique africaine, jazz manouche...); le format « seul en scène » qui permettra d'accueillir des artistes connus, issus du théâtre, du cirque, de la danse, etc. ; et enfin les arts de la marionnette, dans leur acception contemporaine qui n'a plus rien à voir avec le Guignol et qui s'adressent autant aux adultes qu'aux jeunes. ▶▶▶

À LOUER

La salle de spectacle du Carré Blanc est réservée en priorité à la programmation culturelle de Tinqueux. Dans les créneaux disponibles, la Ville peut l'ouvrir à la location pour des événements d'entreprise, d'associations, etc. qui respectent l'esprit du lieu.

UNE MÉDIATHÈQUE PLUS OUVERTE

Depuis le 21 juin, la médiathèque est accessible au public 30 heures par semaine (au lieu de 20 heures auparavant) :

- les mardi et vendredi de 12 h à 19 h
- le mercredi de 10 h à 19 h
- le samedi de 10 h à 17 h
- fermeture le jeudi (réservé aux scolaires et aux groupes)

La médiathèque sera ouverte tout l'été.

le carré blanc

EXPOSITIONS

MÉDIATHÈQUE

SPECTACLES



►►► En dehors de Charleville-Mézières qui est la capitale patentée de la marionnette, la Champagne-Ardenne manque de lieux de diffusion pour les compagnies régionales et les artistes sortant de l'école ardennaise, et l'initiative de Tinquex, encouragée par la Région, arrive à point nommé. Pour la plupart des spectacles, des représentations spécifiques seront proposées aux scolaires. « Le Carré Blanc aura vocation dans un deuxième temps

à devenir un lieu de résidence et de création, explique Julien Drège. Il y a de plus en plus d'artistes qui réfléchissent à la façon de toucher le jeune public avec leur art. À nous de les attirer. » À côté de la salle de spectacle, le hall va vivre sa propre vie d'espace d'exposition réservé aux artistes professionnels et se substituer à la salle Dans la lune pour recevoir les projets montés avec le Centre de Créations pour l'Enfance. Trois expositions jeunesse sont déjà inscrites au programme : « Les ensembles dans l'ensemble » d'Élise Géhin, « Les 10 cabanes dans la Lune » d'Anne Herbauts, « Le Colis Rouge » de Clotilde Perrin.

Médiathèque, lieu de vie

Installée dans ce même bâtiment depuis le 21 juin, la médiathèque change de dimension, tant sur le plan de la surface (qui est multipliée par deux) que du rayonnement. Le déménagement a été soigneusement préparé, une partie importante du travail ayant consisté à équiper chaque document d'une puce de radio-identification (RFID) qui permet aux

usagers de faire les emprunts et les restitutions en toute autonomie, sans l'assistance du personnel qui peut se consacrer à d'autres tâches. « L'image de la bibliothèque silencieuse, poussiéreuse a vécu, observe Arnaud Segard. Nous voulons en faire un lieu de vie, d'accueil, de rencontres, de sociabilité. Cela se ressent dans l'organisation de l'espace qui comprend un mobilier design et confortable, des petits salons, des recoins, des alcôves. » D'autres nouveautés sont apparues. Comme un service de périodiques en ligne proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) ou la mise à disposition de postes multimédia, jeux vidéo, mais aussi tablettes et liseuses. Ces compléments de l'offre papier permettent d'accéder à des œuvres habituellement mises en réserves et, aux personnes déficientes visuelles, de lire en grossissant le caractère des lettres. À l'intention des gens qui travaillent, l'amplitude des horaires a été étendue (voir encadré). Grâce à une subvention du Centre National du Livre, un certain nombre de collections ont pu être renouvelées et le rayon fantasy, comics et mangas





s'est enrichi. Pour ce qui est des animations, elles vont reprendre de plus belle, doublées de nouvelles propositions en direction des écoles.

Un décroissement positif

Pour François Dangin, conseiller délégué à la culture, « avant même que le Carré Blanc commence à fonctionner, tout le monde est conscient que le décroissement, que ce soit entre des structures qui étaient jusqu'ici dispersées ou entre des langages artistiques

Je veux y voir quelque chose qu'on tombe pas dans un schéma de bricolo on n'est pas dans les loisirs lucratifs qui nous coupent la parole sous le pied

Claire Rengade

extrait d'un poème publié dans la Revue VA !

différents, est en soi une grande avancée.» Exemple : l'exposition d'Anne Herbauts produite avec le Centre de Créations pour l'Enfance a inspiré une compagnie qui va proposer un spectacle autour de son univers. Et la médiathèque va augmenter son fonds de poésie contemporaine pour pouvoir présenter des livres qui feront le lien avec les sujets d'exposition et les artistes. Autre exemple : Nicolas André, graphiste et guitariste rémois, viendra animer des ateliers créatifs pour les enfants à la médiathèque avant de se produire le soir avec son groupe de musique. « Nous avons créé une vraie équipe à trois partenaires en provoquant un maximum de croisements entre nos projets » confirme Julien Drège. « Chaque partenaire soutient le projet de l'autre et participe ainsi au projet global » complète Mateja Bizjak-Petit. Arnaud Segard juge l'expérience « grisante et motivante. » Tous les trois croisent maintenant les doigts pour que cette première saison qui fait figure de test rencontre l'adhésion du public. ■

TEMPS FORTS

La saison 2014-2015 sera présentée le 26 septembre et détaillée dans une plaquette mise à disposition des habitants. Elle sera émaillée de trois temps forts : la 3^e Nuit Blanche le jour même de la présentation, en présence d'artistes programmés dans l'année, le Festival du Conte (dans une forme renouvelée) du 4 au 8 novembre, le 2^e Marché de la Poésie-jeunesse du 5 au 8 février 2015 qui mettra en évidence le label « Ville en Poésie » attribué à Tinqueux. Sont aussi prévus d'ici fin 2014 :

Jeune public : *La Balle Rouge* par la compagnie Balle rouge, théâtre d'objet (les 3 et 4 octobre)

Seul en scène : *Queue de Poissone* par la compagnie Graine de Vie, marionnettes (le 14 novembre)

Concert : Féloche, chanson française (le 28 novembre)

Seul en scène : *Les Fourberies de Scapin* par la compagnie Émilie Valantin, marionnettes (les 5 et 6 décembre)

Jeune public : *20 000 lieues sous les mers* par Imaginaire Théâtre (les 19 et 20 décembre)

www.groupe-collard.com



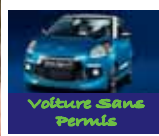
Matériel Espaces Verts



Remorque



QUAD



Voiture sans Permis

Vente neuf et occasion - location - réparation



10 Rue Nicolas Appert à TINQUEUX
Tel : 03.26.08.30.70
E-mail : collard.reims.commercial@collardetfils.fr

GARAGE
Lionel MARIO



**RÉPARATION
TOUTES MARQUES**



**STATION
MONTAGE
PNEUMATIQUES**



TINQUEUX ZAC MONT ST PIERRE
03 26 09 63 63

TAXI DE TINQUEUX

M. Olivier Guillaume

**7 J/7
Place du
Commerce
Tinkeux**

Tous déplacements : professionnels ou privés
Toutes distances en Europe
Liaisons directes gares et aéroports
Scolaire, transport de malade assis

06 50 74 24 19

www.taxis-51.com

Carrefour
city



Tinkeux

**BOUCHERIE ET CHARCUTERIE
traditionnelles**

Des bouchers professionnels
à votre écoute

Viande d'origine
française

**Venez découvrir
notre gamme
"spécial barbecue"**



Livraison gratuite (1)



Ouvert 7 jours sur 7 de 7 h à 22 h (le dimanche de 9 h à 13 h)
1 place du Commerce • Tinkeux • 03 26 04 06 94

(1) voir modalités en magasin

Un sacré week-end de records pour le cochonnet aquatintien et son concours du National !

Le beau temps était au rendez-vous pour le concours du National. Il s'est déroulé sur de nouveaux terrains et a accueilli un nombre record de participants et même des joueurs malgaches (les vainqueurs).

L'association remercie la presque trentaine de bénévoles du club et autres, la municipalité de Tinquieux et ses services, le comité des sports de Tinquieux, ainsi que ses partenaires pour le travail de préparation, de mise en place et de clôture de ce week-end. Quelques chiffres :

- plus de 240 équipes en triplettes inscrites au concours du National 2014,
- plus de 200 joueurs en doublettes pour le concours du comité des sports,
- 5 concours organisés en 2 jours,
- plus de 120 terrains cette année,
- un champion du monde présent,
- plus de 900 personnes présentes le samedi.



L'association espère que l'ambiance conviviale de la manifestation suscitera des vocations parmi les visiteurs, pour venir pratiquer la "pétanque loisirs" ou la compétition au sein du club. ■



A.C.A.T

Le Club de l'Amitié a célébré la fêtes des mères (les papas étaient associés également) en avance sur le calendrier, le lundi 19 mai. 110 adhérents étaient présents. Un goûter a été offert par le Club, accompagné d'une petite coupe ainsi qu'un cadeau aux adhérents présents. À la suite de ce moment festif, en milieu d'après-midi, les jeux ont pu reprendre en toute convivialité.

Agenda: le 16 juillet, pour ceux qui aiment prendre l'air, un après-midi pétanque est proposé. ■

Le Club se réunit tous les lundis après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 à la salle des fêtes. Contact: Denise LEDOUX, 03 26 08 0187.

Grande fête du football

Lors du week-end de la Pentecôte a eu lieu le tournoi international du Sporting club de Tinquieux sur le stade municipal de la Muire. Une vingtaine d'équipes étaient présentes : plus de 300 jeunes sportifs accompagnés d'une soixantaine d'éducateurs et de dirigeants ont donné le meilleur d'eux-mêmes, samedi et dimanche. L'esprit sportif et la convivialité ont régné tout au long de ces deux jours. Les jeunes sont venus avant tout pour se faire plaisir et se régaler balle aux pieds. C'est le football qui ressort grand vainqueur de l'événement.

Accueillis par le comité de jumelage, les jeunes footballeurs polonais de Myślenice participaient pour la neuvième fois à ce traditionnel tournoi réservé à la catégorie « U 13 » (jeunes nés en 2002/2001). ■

Le tennis aquatintien au top à la Muire

Seul club régional à avoir vu ses effectifs augmenter (+30% dont 40% d'Aquatintiens), le Tennis Racing Club de la Muire, dans la continuité de son ancrage aquatintien, accueillera gratuitement en juillet et août les résidents de Tinquieux qui aimeraient jouer sur les courts de l'avenue du 29 août 1944 et leur offrira la licence-assurance-FFT. Pour bénéficier de cette offre ou s'inscrire au TRCM pour la prochaine saison, prenez contact au 06 10 60 41 22 ou trcmuire@sfr.fr

Le TRCM propose des cours collectifs et individuels dès 4 ans, du lundi au samedi, encadrés par un enseignant BE TENNIS et 10 animateurs. Convivialité, plaisir de la terre battue, loisirs/critériums, un site arboré, tels sont les atouts du TRCM qui sera présent au carrefour des associations. ■

Séminaire exceptionnel au siège de l'IMAA Wing Tjun

Le Samedi 17 mai s'est déroulé en Allemagne un stage exceptionnel de Kung Fu Wing Tjun animé par Sifu Tio Tek Kwie, venu tout droit d'Indonésie. Il est le représentant de la 3^e lignée de Kung Fu enseignée au sein de l'école I.M.A.A, dont le système appelé « les 18 mains du Lohan » est un des piliers fondateurs du Wing Tjun. Les membres de l'association Arts Martiaux Traditionnels Chinois (AMTC) de Tinquieux étaient présents pour représenter la branche France de l'I.M.A.A, avec également Sihing Mateo Rodriguez, professeur à Strasbourg et responsable national pour la France. Ils ont ainsi pu bénéficier

des enseignements « à la source » de ce système de kung fu, en pratiquant notamment des exercices (formes seul puis à deux) entraînant le relâchement du corps et des frappes, le détachement de la respiration, l'alternance entre contraction et décontraction, des principes qui sont prépondérants dans la méthode des « 18 mains du Lohan ».

L'association AMTC tient à remercier chaleureusement Sifu Tio Tek Kwie pour la qualité de son enseignement, sa sincère implication et son attachement à échanger avec tous les élèves individuellement. La participation des élèves aquatintiens au prochain séminaire l'année suivante

est d'ores et déjà assurée!

Pour rappel, les entraînements de Kung Fu Wing Tjun sont ouverts à tous à partir de 16 ans et sont dispensés le mardi et le jeudi de 20 h 15 à 22 h 30 à la Maison des Associations, rue de la Croix Cordier. 2 séances d'essai sont offertes, les inscriptions reprenant dès septembre.

Pour l'entraînement, il est nécessaire de se vêtir d'une tenue de sport (pantalon noir, T-shirt blanc et baskets). ■

Pour tous renseignements:

<http://kungfureims.blogspot.fr> ou envoyez un mail à imaareims@gmail.com

Une belle saison

à l'AS Gueux Tinquex tennis de table

L'année sportive de tennis de table se termine... Mais pas les entraînements! Le club peut se féliciter des bons résultats de ses équipes et de ses joueurs qui ont évolué en individuel.

L'équipe 1, qui a évolué en national 4 pour la première fois, se maintient en national pour la saison prochaine. Les quatre joueurs se sont battus sans jamais baisser les bras! Les équipes régionales se sont également toutes maintenues, excepté une régionale 4 qui s'offre une montée en régional 3. Une de nos deux équipes de régional féminine a également réalisé une belle seconde place, et les deux équipes se maintiennent pour la saison prochaine. En ce qui concerne les trois équipes de départemental 4, deux évolueront l'an prochain en départemental 3.

Trois équipes représentaient le club en coupe de la Marne, l'une d'entre elle, composée de Loïc Delineau et Louis Chaumont, remporte la première place. En individuel, de beaux podiums pour nos jeunes avec des champions de la Marne: Loane Massenat (- 11 ans), Lilou Failliot (- 13 ans et - 15 ans), Léna Failliot (- 18 ans), et des vices champions : Théo Scotté (- 9 ans),



Loane (- 13 ans), Léna (- 15 ans). Des champions de Champagne-Ardenne également : Loane (- 11 ans), Lilou (- 13 ans). Et n'oublions pas la participation de Loane et Lilou aux championnats de France. Ces joueurs sont fiers de porter les couleurs de leur club, et de leurs villes.

Tous ces résultats sont les bénéfices des entraînements assidus encadrés par Damien Scotté.

Si vous souhaitez rejoindre le club, des séances d'essai sont proposées les mardis soirs pour les adultes, et mercredis après-midi pour les jeunes. ■

Pour tout renseignement, contactez le 06 20 55 61 24

**<http://asgueuxtinqueutt.clubeo.com/>
www.kevrenreims.hautetfort.com**



L'ATCC en bref

ÉCOLE DE TENNIS ATCC

La reprise de l'école de tennis est prévue le lundi 8 septembre prochain. Trois formules sont proposées:

- mini-tennis pour les 4/6 ans avec prêt du matériel, adapté à cette catégorie d'âge,
- école de tennis à partir de 6 ans,
- perfectionnement adultes.

Les inscriptions se font d'ores et déjà auprès de Véronique au 06 88 72 04 32.

TRAVAUX AU NIVEAU DES COURTS EXTÉRIEURS

Décidé lors de notre dernière Assemblée générale, le remplacement des grillages, côté vestiaires foot et entre les courts, a été effectué. Deux portes grande largeur ont été intégrées afin de permettre un accès plus facile aux terrains pour leur entretien.

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année le club sera présent au carrefour des associations qui se tiendra le samedi 6 septembre 2014. Vous pourrez lors de cette journée prendre votre cotisation pour les courts couverts ou, dans la limite des places encore disponibles, vous inscrire à l'école de tennis. Un accueil chaleureux vous attend sur leur stand. ■

Randonnée cyclotouriste et pédestre de l'ASA le 14 septembre 2014

Le dimanche 14 septembre 2014, l'ASA organise la 14^e édition de sa randonnée cyclotouriste « La Michel LEPOLARD ». Cette randonnée a été créée pour rendre hommage à un ami et adhérent du club, passionné de vélo et trop tôt disparu.

Quatre parcours sont proposés de 22, 47, 77 et 100 km. Les routes empruntées sillonnent la Marne mais aussi l'Aisne, des circuits qu'affectionnait Michel Lépolard.

Les départs et arrivées ont lieu au gymnase de l'école Jean Moulin, rue de la Paix à Tinquex. Inscriptions sur place, il sera demandé de 2 à 4 € en fonction de la distance choisie. Ce montant inclut



les ravitaillements en cours de route et l'assurance. Une boisson et une pâtisserie sont également offertes à l'arrivée. Depuis l'an dernier, deux parcours de randonnée pédestre de 7 km et 15 km sont proposés. Les inscriptions (d'un montant de 2 €) se font également sur place et offrent les mêmes prestations que celles des cyclistes. Tous les départs ont lieu de 7 h 30 à 9 h 30.

Cette manifestation est ouverte à tous et toutes, licenciés ou non, individuels, groupes, clubs ou familles. Venez nombreux afin de partager ce moment de convivialité et d'activité sportive.

Contacts : pour la randonnée pédestre : 06 74 94 36 12 ; pour la randonnée cyclotouriste : 06 07 09 04 71

Activité Volley

Par ailleurs, la saison de la section Volley-ball de l'ASA a été tout à fait satisfaisante: une équipe continuera à évoluer en première série du championnat UFOLEP et la seconde devrait accéder à la deuxième série. ■

Le Centre Culturel, Centre de Créations pour l'Enfance vous donne rendez-vous en septembre

Les activités et la programmation se terminent au Centre Culturel. La pause estivale permettra à son équipe de faire le bilan de la saison et surtout de concoc-ter celle à venir. Beaucoup de beaux projets sont en pré-paration: des expositions en création, la seconde édition du Marché de la Poésie-Jeunesse, une programmation riche et variée... Cette prochaine saison sera également marquée par un nouveau lieu à investir et à faire vivre puisque les expositions présentées depuis une douzaine d'années dans la salle Dans la Lune seront désormais installées dans l'espace du Carré Blanc.

Rendez-vous est donc pris pour la rentrée pour découvrir la programmation. Les inscriptions aux activités seront ouvertes dès le 1^{er} septembre. ■

**www.danslalune.org - 03 26 08 13 26
contact@danslalune.org**

L'Amicale Régionale Franco-Polonaise a fêté son jubilé

Les 10 et 11 mai derniers l'Amicale Régionale Franco-Polonaise a fêté ses 40 ans d'existence et la réussite de son intégration à Tinqueux. Cet anniversaire a été célébré en musique avec un concert des chorales Val de Muire et A tout Chœur sous la direction d'Annie Sallé le dimanche matin en l'église Sainte Bernadette. Une représentation de Jaga et Kate Wronska, venues spécialement de Cracovie pour chanter au Jubilé du 40^e anniversaire de l'Amicale Régionale Franco-Polonaise, a suivi ce concert. Ces deux jeunes artistes polonaises qui ont beaucoup d'amis à Tinqueux étaient accompagnées du pianiste Jaroslaw Hanik. La municipalité avait invité à cette occasion tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'Amicale, dès sa création, au déroulement de ses activités et à sa longue existence c'est-à-dire les fondateurs, les animateurs, les bénévoles et les adhérents. Étaient également présents: Agnieszka Kucinska, Consul Général de Pologne à Paris, Jean-Pierre Fortuné, Maire de Tinqueux, Catherine Vautrin, Présidente de Reims Métropole, Tomasz Rudomino, Directeur de l'Office National Polonais de Tourisme, Jean-Marie Beaupuy, Président du Mouvement européen de la Marne, Jean-Paul Boileau, Président du Centre



International de Séjour, Tomasz Poplonski, membre d'honneur, représentant l'Académie d'éducation Physique de Cracovie...

Agnieszka Kucinska, Consul Général de Pologne à Paris, a profité de ce moment pour remettre à Jean-Claude Kocielek la médaille du Ministre des sports et du tourisme de Pologne.

Lors de ce week-end les expositions « 40 d'amitié franco polonaise » et « La Pologne Nocturne » ont été dévoilées à la Maison des Associations. Elles ont retracé jusqu'au 24 mai la culture et les traditions à l'honneur, le folklore avec les Krakowiacy, les expositions de l'Office du Tourisme polonais, les conférences, les ateliers artistiques, les grandes soirées dansantes franco-polonaises répétées chaque année à la salle des fêtes, les nombreux voyages en Pologne... ■

KEVRENN KER AR ROUÉ: UN ATELIER BRODERIE À TINQUEUX

L'atelier broderie de l'association des Bretons du Pays Rémois, animé par Laurent Guéguen, se déroule le samedi matin à Tinqueux depuis septembre 2013. Comptant cinq brodeurs et brodeuses réguliers, il accueille à tout moment de l'année, toute personne intéressée, débutante ou pas. Les brodeurs s'exercent au départ aux points de base de la broderie bretonne avant de se lancer dans un projet plus personnel sur différents tissus de fibres naturelles. Quelques réalisations: abat-jour, napperon, coussin... L'atelier peut exposer ses travaux à la demande pour des animations en lien avec la Bretagne. ■

Contact: breizhdilhad@gmail.com ou Elisabeth Patin: 06 47 35 17 83

Pour plus d'informations: <http://costumesetbroderies.over-blog.com/> et <http://kevrenreims.hautetfort.com/>



1 000 visiteurs au salon de la maquette

Organisé par le Comité des fêtes de Tinqueux, le salon de la maquette et du modélisme a regroupé samedi 17 et dimanche 18 mai derniers plus de 40



exposants. Près de 1000 visiteurs ont pu admirer des maquettes d'une grande diversité. Petits et grands ont profité des nombreuses animations et se sont initiés au pilotage d'avions, de voitures et de bateaux ou ont simplement « joué » avec un circuit 24.

Résultat du vote coup de cœur du public: 1^{er} prix, les camions radiocommandés champenois de Mourmelon Le Grand; 2^e prix, Olivier Biston de Reims pour ses maquettes en architecture papier; 3^e prix, le rail miniature bragard de saint-Dizier. ■

ET AUSSI...

LE JEU DE LA QUILLE ROUGE DU GOLDEN ÂGE 51

Le Golden âge a organisé, comme chaque année, son jeu de la quille rouge. Quelques détails techniques pour mieux comprendre: le jeu de la quille rouge se joue à trois joueurs par piste, le plateau se compose de 20 quilles, 10 sur le pin-desk et 10 dans le requilleur, si au moment de lancer sa première boule un joueur voit apparaître la quille rouge il fait le pari d'abattre un nombre de quilles entre 1 et 9 sachant que le strike est gagnant. Si le pari est réussi, le joueur choisit une enveloppe dans laquelle se trouve une bonne surprise. Ce jeu de la quille rouge n'est pas un tournoi, mais procure un certain plaisir puisqu'il fait gagner des cadeaux. Un cocktail a suivi le jeu. Ce fut l'occasion de remettre les lots remportés. Le Golden âge est présent les mardi, mercredi et vendredi matin au Color bowl à partir de 10h.

Renseignements sur l'association:

www.goldenage51.com

E.M.C. - ÉTHNO MÉDECINE CHINOISE

La saison 2013-2014 compte un effectif de 77 adhérents dans les branches suivantes: QI GONG Traditionnel, QI GONG Dynamique, QI GONG Bien Être, QI GONG Santé, TAI CHI CHUAN, IAIDO et YOSEIKAN BUDO.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Le montant de la cotisation sera établi au prorata du nombre de cours restant.

Renseignements:

03 26 04 29 12 - 06 07 27 03 29

www.emctinqueux.com

contact@emctinqueux.com

GYMNASTIQUE

L'A.C.C.G.E.A. (Amical Club Champenois de gymnastique) termine sa saison de gymnastique le vendredi 27 juin 2014. La rentrée 2014/2015 aura lieu le lundi 8 septembre au Gymnase Jean Moulin à 18h30 avec Floryse. Un cours d'essai offert. ■ Tél.: 03 26 47 97 17.

11^e Festival de l'Humour de Tinqueux

« Reprise des hostilités » le samedi 27 septembre 2014 à 21h avec Régis Mailhot à la salle des Fêtes Guy Hallet. Dans son spectacle, l'artiste porte un regard sans concession mais terriblement drôle sur la société française. De très bons moments en perspective pour la rentrée. ■

Renseignements: www.humour.cdfdtinqueux.fr

Prix des places: 25€ / Réservations: 0613 28 22 35



Groupement Local de Parents d'Élèves : La réforme des rythmes scolaires en quelques mots

Suite à la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires, de nombreux parents ont été surpris et mécontents de ce qui a été proposé. Le Groupement Local des Parents d'Élèves par le biais de certains représentants, a été convié aux différentes réunions de pilotage. Voici donc le pourquoi du comment de certaines décisions qui ne sont certes pas celles que souhaitait un grand nombre de parents.

Suite à la réforme sur les rythmes scolaires concernant la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires pour la pratique et découverte d'activités culturelles et artistiques, il a été décidé que ce temps aurait lieu de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pour la mise en application de ce projet, ont été regroupés, sous forme de réunions depuis le mois décembre dernier, des représentants de parents d'élèves de chaque école, ainsi que les différents directeurs ou professeurs des écoles et des représentants de la mairie.

La mise en œuvre de cette réforme est complexe. Cela nécessite un animateur pour douze enfants en maternelle et un pour quinze en primaire, soit un budget spécifique à cette mise en place. Il a été décidé qu'aucune augmentation des impôts locaux n'aurait lieu pour financer cette réforme. La participation de la commune s'élève à environ deux-tiers du budget total.

La participation des familles couvre environ le tiers restant, soit environ 0,50€ par jour et par enfant. Un tarif dégressif a été mis en place sur le même principe que pour le centre de loisirs.

Le choix du mercredi a été fait en concertation avec le comité de pilotage. Afin d'aider les familles qui travaillent, la mise en place d'un SMA de 11h30 à 12h30 a été décidée.

Les enfants pourront dès la rentrée s'inscrire à différentes activités selon les écoles telles que chant, chorale, contes, poésie, hip-hop... mais également à du soutien scolaire ou aide au devoir proposé par des enseignants dans certaines écoles.

Il y aura bien sûr le choix d'autres activités lorsque tous les intervenants auront été recrutés.

Dès l'automne, après un trimestre de cours, une nouvelle réunion du comité de pilotage est prévue pour un retour d'expérience afin d'ajuster le dispositif si nécessaire. ■

Le GLPE sera présent au Carrefour des Associations qui aura lieu le samedi 6 septembre 2014. Ce jour-là rapprochez-vous des associations de parents d'élèves qui comptent de moins en moins de parents investis dans la vie scolaire de leurs enfants, ce qui rend difficile la défense des intérêts quand de telles réformes doivent être mises en place.

Ludomania fête le jeu



La « Faites du jeu » organisée par l'association Ludomania aura lieu les 13 et 14 septembre 2014 à la salle des fêtes de Tinquieux de 13h30 à 19h. Ce festival gratuit qui s'adresse à un public très familial accueillera aussi des joueurs plus avertis (tournois officiels à la Maison des Associations) ainsi que des professionnels du jeu tels que Asmodée (1^{er} distributeur en France).

Ludomania se réunit tous les vendredis à partir de 20h30 et propose diverses prestations (animation et location). ■

<http://ludomania.cabanova.fr>

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Rythmes scolaires les parents vont payer, les enfants vont trinquer

Le Maire de Tinquieux et la majorité municipale ont décidé de mettre en place à la rentrée prochaine les nouveaux rythmes scolaires. Les enfants travailleront 5 jours, ils termineront la journée à 15h45, la mairie s'occupera des activités jusque 16h30 puis le SMA prendra le relais.

La présentation de ce dispositif voulu par le gouvernement, qui ne convient ni aux enseignants, ni aux familles a été dévoilée cette semaine par un courrier du Maire aux parents avant même que la commission municipale ne se réunisse. Les premiers retours des communes qui l'ont appliqué dès cette année démontrent une catastrophe pour le rythme de vie des élèves surtout les plus petits et les plus fragiles.

À Tinquieux plus de 900 enfants sont concernés. Cette réforme a été instaurée sans réelle concertation avec les familles, ni avec les élus municipaux, ni avec les associations de parents d'élèves. (Elles

sont 4 à Tinquieux.) Sans prendre en compte des évolutions possibles ouvertes par le nouveau ministre de l'éducation, permettant de regrouper les activités sur une demie journée. Bref une mise en place bâclée par des élus qui, depuis très longtemps n'ont plus d'enfants scolarisés.

Les familles paieront 70€ par an pour le 1^{er} enfant et 130€ pour 2, le SMA augmente de 11% et le tarif du SMA occasionnel double. Certains diront que les impôts à Tinquieux n'augmentent pas.

Pour nous le principe de l'école gratuite n'est pas négociable.

Lors de la campagne électorale nous avons annoncé notre hostilité à cette réforme et affirmé que si elle était mise en place, il était hors de question de faire payer les familles.

Nous avons dénoncé sa mise en place en maternelle, où les jeunes enfants sont les plus fragiles et regretté l'absence de restauration scolaire le mercredi midi.

Vous devez savoir que Tinquieux est la seule commune de l'agglomération à faire payer les familles. À Reims, Saint-Brice et Bezannes les parents n'auront rien à payer.

Conséquence immédiate, il faut redouter que certains parents n'inscrivent leurs enfants ailleurs ou se tournent vers l'enseignement privé qui n'applique pas cette réforme.

Monsieur le Maire, OSEZ revenir sur votre décision. Instaurez la gratuité, 65 000€ de recette sur le dos des parents est un effort supportable par les finances municipales. La ville de Tinquieux est paraît-il bien gérée!!!

Ou alors faites comme les Maires de Marseille, Vichy, Montluçon, Toulon et beaucoup d'autres qui n'appliqueront pas cette usine à gaz.

Groupe OSONS TINQUEUX EN MIEUX

Gilles BORCK, Lucienne BECKER, Eric DEVEYER
contact : gilles.borck@hotmail.fr

Kerastase • Redken • GHD • Eugène Perma

Avec ou sans
rendez-vous

coiffeur créateur

2 salons
2 ambiances

LEISTN' HAIR
— LA SUITE —
COIFFURE

03 26 08 11 56

Visagiste

Coiffure de
mariage

Soin à
la Kératine

Spécialiste chignon

Coloration sans
amoniaque

LEISTN' HAIR
— COIFFURE —

03 26 08 17 93

Ouvert également
le lundi après-midi

www.leistnhair-coiffure.com

47 rue Sarah Bernhardt
ZAC Champ Paveau - 51430 TINQUEUX

27 avenue Bonaparte
51430 TINQUEUX

Il se passe toujours
quelque chose de **bio**
chez natureva



natureva
biologique
diététique

Natureva épicier militant

03 26 49 71 47

Retrouvez-nous
sur facebook :
naturevabio



6, Impasse Félix Eboué - ZAC Champ Paveau - 51430 TINQUEUX

VENTE



REIMS-SECTEUR AVENUE DE PARIS Au dernier étage d'une résidence récente à faibles charges, appartement en bon état avec vue dégagée sur espaces verts. Comprendant entrée, salon-séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains et rangements. Classe énergie D

Réf: 5204 / **145 000 €**

VENTE



REIMS-AVENUE D'ÉPERNAY Appartement de type 4 comprenant séjour, 2 chambres (poss. d'une 3^e), salle de douches, rangements, cave et parking extérieur. Classe énergie D

Réf: 5237 / **109 000 €**

VENTE



REIMS-SECTEUR COURLANCY Appartement en résidence avec balcons, chauffage individuel, place de parking privatif. Bon état général et au calme. Comprendant un salon-séjour, une cuisine aménagée, 3 chambres, une salle de bains et rangements. Classe énergie D

Réf: 5252 / **178 200 €**

VENTE



TINQUEUX Au calme et sans vis à vis, maison avec joli jardin et garage. Comprendant un salon-séjour, une cuisine aménagée, 4 chambres dont 2 au RdC et 2 salles d'eau dont 1 au RdC. À VOIR! Classe énergie F

Réf: 5248 / **225 000 €**

VENTE



TINQUEUX Proche Parc La Haubette, maison en très bon état, comprenant entrée, salon, cuisine équipée, 3 chambres, salle de bains, sous-sol total, jardin et garage. Classe énergie F

Réf: 5276 / **240 000 €**

VENTE



SAINT-BRICE COURCELLES Proche des commerces et des commodités, coup de cœur assuré pour cet appartement en duplex avec jardin et garage, parking et cave. Comprendant salon-séjour, cuisine aménagée, 3 chambres, salle de bains, dressing et rangements. Classe énergie C

Réf: 5231 / **240 700 €**

VENTE



À QUELQUES MINUTES DE REIMS Belle maison contemporaine bordée de vignes comprenant grand espace de vie de 85 m², cuisine équipée, 4 chambres, bureau, 2 salles de bains, sous-sol complet, pompe à chaleur, Climatisation réversible. Produit haut de gamme. Classe énergie C

Réf: 5225 / **645 000 €**

VENTE



REIMS-SECTEUR LA LÉZARDIÈRE Pavillon accolé d'un seul côté par le garage comprenant entrée, salon-séjour, cuisine aménagée, 3 chambres, 2 pièces aménagées en sous-sol, salle de bains, garage 2 vl et jardin. Classe énergie D

Réf.: 5235 / **278 000 €**

VENTE



REIMS - TINQUEUX PROCHE LA HAUBETTE Dans résidence récente, appartement comprenant un séjour, une cuisine aménagée, 2 chambres, une salle de bain, une place de parking couverte. Bon état, lumineux, proches commodités. Classe énergie D

Réf: 5265 / **172 800 €**

VENDRE VOTRE BIEN N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI GARANTI

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER GARANTI

Prix de Vente
Garanti

→ **NOUS NOUS ENGAGEONS** à vendre votre bien à un prix au moins égal à celui de notre estimation. **SINON, vous ne payez pas nos honoraires*.** Avec le prix garanti, vous allez gagner en confiance.

90
jours
Garantis

→ **NOUS NOUS ENGAGEONS** à trouver un acquéreur dans un délai maximum de 90 jours. **SINON, vous bénéficiez d'une remise sur nos honoraires de 20 % par mois supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 100 %*.** Avec le délai garanti, vous allez gagner en tranquillité.

Satisfaction
Garantie

→ **NOUS NOUS ENGAGEONS** à garantir votre satisfaction grâce à la certification de nos agences. Depuis 2010, Guy Hoquet est le 1^{er} réseau immobilier à s'inscrire dans une démarche de certification de services avec pour objectif 80 % d'agences certifiées à l'horizon 2013.

Pour des renseignements,
une estimation gratuite
de votre bien,
contactez-nous au

03 26 468 468 • Votre agence Guy Hoquet • 3 bis rue Jacques Monod (la Haubette) 51 430 Tinquieux

Estimation Gratuite

Votre conseiller immobilier Guy Hoquet vous propose une estimation gratuite de votre bien selon la méthode exclusive Guy Hoquet EPM (Estimation Prix Marché).

Prenez contact sans attendre avec votre conseiller par courrier, courriel ou téléphone (voir nos coordonnées ci-dessus) ou demandez votre estimation sur www.guy-hoquet.com

* Voir conditions en agence

M. M^{me} M^{lle}

Nom Prénom.....

Adresse

Tél. [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Email.....

Je souhaite faire estimer mon bien gratuitement J'ai un projet de vente

J'ai un projet d'achat Je propose mon bien à la location

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations vous concernant auprès de votre agence Guy Hoquet indiquée